

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un·e formateur·rice pour une formation sur la médiation familiale et l'introduction à l'approche de justice transformative face aux VBG »

Réf. : Projet « Prévention et lutte contre les VBG par la mise en place d'approches transformatrices » – **TDR N° : 05/2026**

1. Informations générale

Intitulé du projet	Prévention et lutte contre les VBG par la mise en place d'approches transformatrices.
Organisme porteur du projet	Association Oujda Ain Ghazal 2000 – OAG 2000, Région de l'Oriental – Maroc
Bailleur de fonds	ONU Femmes : Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Activité	Formation sur les pratiques de médiation familiale et la justice transformative
Dates & durée de la formation	11 et 12 novembre 2026 - 2 jours
Lieu	Oujda – Région de l'Oriental
Type de prestation	Préparation et animation d'une formation

2. Contexte et justification

L'Association Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG 2000), organisation à but non lucratif œuvrant depuis 2000 en faveur de la promotion des droits des femmes, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que de la prévention et de la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination fondées sur le genre, met en œuvre le programme « Prévention et lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) par la mise en place d'approches transformatrices », soutenu par ONU Femmes et financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Le programme vise notamment à renforcer les capacités des acteurs du réseau des Centres d'Écoute, de Prise en charge et d'Accompagnement juridique (CEPAJ), ainsi que d'améliorer les mécanismes de coordination et de collaboration entre les différents acteurs et actrices intervenant dans la prévention, la protection et la prise en charge des VBG. Cette dynamique repose sur le renforcement des compétences des assistantes sociales et des écoutantes, qui jouent un rôle essentiel dans l'accueil, l'écoute, l'analyse des besoins, l'accompagnement social, l'orientation et le référencement des femmes et des filles victimes de violences. Dans l'exercice de leurs fonctions, elles sont également amenées à intervenir dans des situations familiales complexes, des situations de crise et des contextes nécessitant une articulation

entre l'accompagnement social, la protection, l'appui psychosocial et, lorsque les conditions de sécurité, de consentement et de pertinence sont réunies, certains dispositifs de résolution des conflits ou de médiation.

Dans cette perspective, le projet prévoit l'organisation d'une formation sur la médiation familiale à destination des assistantes sociales et des écoutantes des CEP AJ. Cette formation constitue également une étape préparatoire à un échange professionnel avec des professionnelles belges intervenant notamment dans les domaines de la médiation familiale, de l'accompagnement social et de l'appui psychosocial auprès des survivantes de violences basées sur le genre. Prévu au cours de la première semaine de décembre 2026 dans le cadre du programme TAMALLOUKII, cet échange offrira un espace de partage d'expériences, de confrontation des pratiques professionnelles et d'apprentissage mutuel.

3. Objet de la mission

L'OAG 2000 souhaite recruter un·e formateur·rice chargé·e de concevoir et d'animer une formation de deux jours destinés aux écoutantes et aux travailleuses sociales des Centres d'Écoute, de Prise en charge et d'Accompagnement juridique (CEPAJ), ainsi qu'aux assistantes sociales relevant des institutions partenaires de la région de l'Oriental, notamment celles de la Justice, de la Santé et de l'Entraide Nationale.

À ce titre, la formation portera notamment sur les thématiques suivantes :

- La médiation familiale : principes, objectifs et conditions de mise en œuvre ;
- La communication et les techniques de résolution des conflits ;
- L'identification des rapports de pouvoir et des situations de vulnérabilité ;
- L'identification des risques, des limites et des contre-indications de la médiation en contexte de VBG ;
- Une introduction aux approches de justice réparatrice et transformative ;
- L'articulation entre accompagnement, protection, médiation et référencement vers les services compétents.

Cette formation **de deux jours** vise à renforcer les connaissances, les repères méthodologiques et les outils pratiques des participantes en matière de médiation familiale, en tenant compte de leurs fonctions et des situations rencontrées dans l'accompagnement des femmes et filles victimes de VBG. Sans prétendre former des médiatrices professionnelles, elle permettra notamment de mieux comprendre les possibilités et les limites de la médiation, ainsi que les conditions dans lesquelles son recours peut être envisagé ou doit être écarté, dans le respect de la sécurité et des droits des survivantes. Elle contribuera également à identifier les situations et questions à approfondir lors de l'échange professionnel Belgique-Maroc.

4. Objectif général

Renforcer les capacités des écoutantes et travailleuse sociales des CEP AJ ainsi qu'aux assistantes sociales relevant des institutions partenaires de la région de l'Oriental, notamment celles de la Justice, de la Santé et de l'Entraide Nationale en matière de médiation familiale, de résolution des conflits et d'approches de justice transformative, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de la sécurité des services proposés aux femmes et filles victimes de violences.

5. Objectifs spécifiques

La formation devra permettre aux participantes de :

- Comprendre les **principes, étapes et outils essentiels de la médiation familiale**, ainsi que le rôle et la posture du/de la médiateur·rice ;
- Renforcer leurs capacités d'**écoute, de communication, d'analyse des situations familiales et de résolution des conflits** ;
- Identifier les **rapports de pouvoir, vulnérabilités et risques** et déterminer les situations dans lesquelles la médiation peut être envisagée ou doit être écartée ;
- Intégrer les principes de **consentement libre et éclairé, sécurité, protection et prévention de la revictimisation** ;
- Mieux articuler **accompagnement, médiation, orientation et référencement** vers les services compétents ;
- Acquérir des premiers repères sur la **justice restaurative et transformative** et les distinguer de la médiation familiale et de la conciliation ;
- Favoriser le **partage de pratiques et l'analyse de situations concrètes** entre professionnelles des CEPJ et des institutions partenaires.

Une attention particulière sera portée aux **conditions et limites de la médiation en contexte de VBG**, notamment au regard des rapports de pouvoir, des risques de pression ou de revictimisation, de la sécurité et du consentement libre et éclairé des survivantes.

6. Méthodologie attendue

La formation devra privilégier l'alternance entre **apports théoriques ciblés et une pratique fondée sur des situations concrètes, études de cas et mises en situation concrètes**, permettant de travailler la posture professionnelle, l'analyse des situations et les conditions d'orientation vers la médiation.

Le/la formateur·rice devra proposer une méthodologie :

- Participative et interactive ;
- Adaptée au niveau, aux fonctions et expériences des participantes ;
- Centrée sur les pratiques professionnelles sensible au genre et aux rapports de pouvoir ;
- Fondée sur une approche de « ne pas nuire » ;
- Favorisant l'apprentissage par l'expérience et le partage de pratiques.

En amont de la formation, il/elle procédera à **un bref recueil des besoins, des attentes et des pratiques existantes des participantes**, afin d'adapter les contenus et les méthodes pédagogiques aux réalités du terrain.

Le/la formateur·rice devra notamment veiller à ce que les exercices portant sur les violences basées sur le genre (VBG) soient conçus et animés de manière à prévenir tout risque d'exposition ou de divulgation d'informations susceptibles d'identifier des survivantes ou des situations individuelles. Compte tenu du nombre de participantes (30 personnes), **il/elle précisera également les modalités d'organisation et d'animation des exercices en sous-groupes**, en veillant à favoriser la participation active, les échanges d'expériences et le respect des principes de confidentialité et de non-nuisance.

La formation constituera également un espace de **réflexion et de partage sur les pratiques professionnelles**, permettant d'identifier les difficultés rencontrées et les besoins d'approfondissement qui pourront notamment alimenter l'échange Belgique-Maroc.

7. Profil et qualifications requis

Le/la candidat·e devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

Formation :

- Diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent dans l'un des domaines suivants : droit, sciences sociales, psychologie, travail social, médiation, résolution des conflits, études de genre, sciences humaines ou domaine pertinent au regard de la mission.

Expérience professionnelle :

- Au moins **cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente** dans les domaines liés à la mission ;
- Expérience confirmée en **médiation familiale et/ou résolution des conflits** ;
- Expérience ou expertise démontrée dans le domaine des **violences basées sur le genre et des droits des femmes** ;
- Expérience dans la **formation et l'accompagnement de professionnel·les**, notamment des secteurs social, associatif, juridique ou psychosocial ;
- Bonne compréhension des enjeux liés aux **rapports de pouvoir, aux vulnérabilités et aux normes sociales de genre** ;
- Une expérience dans la conduite de formations en médiation familiale et/ou dans l'accompagnement des femmes victimes de violences constitue un atout. Une connaissance du contexte juridique, institutionnel et socioculturel marocain sera également appréciée.

Compétences spécifiques :

- Bonne maîtrise des principes, pratiques et limites de la médiation familiale ;
- Capacité à analyser de manière critique la **pertinence, les conditions et les risques du recours à la médiation dans les situations de VBG** ;
- Connaissance des approches de justice réparatrice et/ou transformative constituant un atout ;
- Capacité à adapter les contenus à un public professionnel, et aux réalités de terrain ;
- Excellentes capacités d'animation, de communication et de facilitation ;
- Maîtrise du français et de l'arabe.

8. Livrables attendus :

Le/la formateur·rice retenu·e devra fournir :

1. Une **note méthodologique** précisant l'approche pédagogique proposée et l'adaptation du contenu aux besoins des participantes ;
2. Un **programme détaillé** de formation, précisant les objectifs, contenus, méthodes et horaires ;
3. **Les supports pédagogiques** utilisés pendant la formation ; (Présentations, fiches pratiques, études de cas, exercices, etc.), dans un format pouvant être partagé avec les participantes ;

4. **Une pré- et post-évaluation de la formation**, permettant de mesurer l'évolution des connaissances et des acquis des participantes, ainsi que d'évaluer leur niveau de satisfaction à l'issue de la formation ;
5. Un **rapport de formation** présentant le déroulement de l'activité, le niveau de participation, les principaux acquis, les éventuelles difficultés rencontrées ainsi que les recommandations formulées. Ce rapport devra également identifier des situations concrètes et des questions spécifiques à approfondir dans le cadre du voyage d'échange des professionnelles belges au Maroc, afin de favoriser le partage d'expériences, la réflexion collective et l'enrichissement mutuel des pratiques en matière de médiation familiale.

9. Durée et calendrier de la mission

La mission se déroulera principalement autour de la formation prévue les 11 et 12 novembre 2026. Le/la formateur·rice devra également prévoir le temps nécessaire à la préparation des supports, à l'adaptation du contenu aux besoins des participantes et à la production des livrables. Le calendrier détaillé sera convenu avec OAG 2000.

10. Public cible

La formation s'adresse principalement à **30 participantes**, réparties comme suit :

- **13 écoutantes** des Centres d'écoute, de prise en charge et d'accompagnement juridique (CEPAJ) ;
- **2 coordinatrices** des CEPAJ ;
- **4 travailleuses sociales** des Espaces multifonctionnels pour les femmes (EMF) ;
- **8 assistantes sociales** relevant des institutions partenaires intervenant dans l'accueil, l'écoute, l'accompagnement, l'orientation et le référencement des femmes et filles victimes de violences dans la région de l'Oriental, notamment au sein des **cellules judiciaires, des unités intégrées de santé, de la Police, de la Gendarmerie Royale, de l'Entraide Nationale, de l'Agence de développement social, ainsi que des centres d'accompagnement et de protection de l'enfance.**
- **3 membres** de l'équipe de l'Association Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG 2000)

Il convient de tenir compte du fait que, **parmi les 30 participantes, une dizaine ont déjà bénéficié de formations en médiation familiale**, tandis que les autres n'ont pas nécessairement reçu de formation spécifique dans ce domaine. **Certaines participantes pratiquent néanmoins la médiation familiale de manière informelle**, à travers des initiatives personnelles, sans disposer d'un cadre méthodologique structuré.

11. Modalités de soumission des candidatures

Les personnes intéressé·es sont invité·es à soumettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Un CV détaillé du/de la formateur·rice mettant en évidence les expériences et compétences en lien avec l'objet de la formation ;
- Une offre technique présentant la compréhension des objectifs et des enjeux de la mission, l'approche pédagogique et la méthodologie proposées, ainsi qu'un chronogramme indicatif de mise en œuvre ;

- Des références de missions ou de formations similaires, notamment dans les domaines de la médiation familiale, de la justice réparatrice et/ou transformative, de la prévention et de la lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que de l'accompagnement des femmes et des filles victimes de violences ;
- Une offre financière détaillée, précisant les honoraires et, le cas échéant, les autres frais liés à la réalisation de la mission.

Les dossiers de candidature devront être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante : assadm.ptamallouk@gmail.com, avec copie aux adresses marine.jacob@rcn-ong.be, char.jurptamallouk2@gmail.com et coordination.prog.oag2000@gmail.com, **au plus tard le 20 octobre 2026.**

Une attention particulière sera accordée à la pertinence de l'expérience du/de la candidat-e au regard de l'objet de la formation, ainsi qu'à la cohérence entre les compétences proposées, la méthodologie pédagogique et les besoins spécifiques des professionnelles des CEPJ.

L'objet du courriel devra obligatoirement mentionner la référence suivante : **TdR n° : 05/2026**
«Projet : Prévention et lutte contre les VBG par la mise en place d'approches transformatrices – **Animation d'une formation sur la médiation familiale et l'introduction à l'approche de justice transformative face aux VBG** »

Important : Les offres incomplètes, soumises après la date limite de dépôt ou dont le montant dépasse le plafond budgétaire fixé à **8 000 DH pour les frais d'animation**, pourront être écartées du processus de sélection. Il est précisé que les frais d'hébergement et de déplacement seront pris en charge par OAG 2000 et ne doivent donc pas être inclus dans le montant proposé par les candidat-es.

OAG 2000 se réserve le droit de demander, au cours du processus de sélection, toute précision ou pièce complémentaire jugée nécessaire à l'examen et à l'évaluation des offres.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter la chargée administrative :
Mme Soumia SEKKAT :
☎ : +212 650 050 820